



BILAN SOCIAL 2012

NATIXIS SA

BILAN SOCIAL 2012**CHAPITRE 1 - EMPLOI**

1.1 EFFECTIF INSCRIT "CONVENTION COLLECTIVE" ET FONCTIONNAIRES AU 31 DECEMBRE	page 1
1.1.1 "TOTAL CONVENTION COLLECTIVE" (Convention Collective de la Banque : C.C.) ET FONCTIONNAIRES	page 1
1.1.2 DONT CONTRAT A DUREE INDETERMINEE (CDI)	page 2
1.1.3 DONT CONTRAT A DUREE DETERMINEE (CDD)	page 2
1.2 EFFECTIF PERMANENT TEMPS PLEIN	page 3
1.3 EFFECTIF MENSUEL MOYEN INSCRIT A CHAQUE FIN DE MOIS	page 3
1.4 REPARTITION PAR NATIONALITE DE L'EFFECTIF CDI INSCRIT AU 31 DECEMBRE	page 4
1.5 REPARTITION PAR NIVEAU DE L'EFFECTIF CDI INSCRIT AU 31 DECEMBRE	page 4
1.6 REPARTITION PAR AFFECTATION DE L'EFFECTIF CDI INSCRIT AU 31 DECEMBRE	page 5
1.7 PYRAMIDE DES AGES	page 6
1.8 AGE MOYEN	page 6
1.9 PYRAMIDE DES ANCIENNETES GROUPE	page 7
1.10 ANCIENNETE MOYENNE DANS LE GROUPE	page 7
1.11 ENTREES	page 8
1.12 DEPARTS	page 8
1.13 EFFECTIF INTERIMAIRES	page 9
1.13.1 NOMBRE MOYEN MENSUEL DE COLLABORATEURS INTERIMAIRES	page 9
1.13.2 EFFECTIF INTERIMAIRES PAR MOTIF DE RECOURS	page 9
1.14 EFFECTIF CONTRATS EN ALTERNANCE	page 9
1.15 EFFECTIF STAGIAIRES ECOLE	page 10
1.16 EFFECTIF PERSONNEL HANDICAPE	page 10

CHAPITRE 2 - REMUNERATIONS ET CHARGES ACCESSOIRES

2.1 FRAIS DE PERSONNEL	page 11
2.2 TOTAL DES SALAIRES ET TRAITEMENTS	page 11
2.3 CHARGES SOCIALES	page 11
2.31 CHARGES DE RETRAITE	page 11
2.32 AUTRES CHARGES SOCIALES	page 11
2.4 EVENTAIL DES REMUNERATIONS	page 12
2.5 MONTANT GLOBAL EN EUROS DES 10 REMUNERATIONS LES MOINS ELEVEES	page 12
2.6 MONTANT GLOBAL EN EUROS DES 10 REMUNERATIONS LES PLUS ELEVEES	page 12
2.7 MOYENNE DES REMUNERATIONS FIXES ANNUELLES DE BASE	page 13
2.8 MOYENNE DES REMUNERATIONS BRUTES ANNUELLES	page 13
2.9 NOMBRE D'AUGMENTATIONS DE TRAITEMENT	page 14
2.10 NOMBRE D'AMELIORATIONS DE SITUATION PAR PROMOTION	page 14
2.11 MONTANT DE LA RESERVE ANNUELLE DE PARTICIPATION ET D'INTERESSEMENT	page 15
2.12 MONTANT GLOBAL DES AVOIRS DETENUS SUR LE PEE ET LE PERCO	page 15
2.13 MONTANT DE L'ABONDEMENT VERSE	page 15

BILAN SOCIAL 2012**CHAPITRE 3 - CONDITIONS D'HYGIENE ET DE SECURITE**

3.1 NOMBRE D'EXAMENS MEDICAUX	page 16
3.2 EXAMENS COMPLEMENTAIRES	page 16
3.3 MONTANT TOTAL DES DEPENSES DE SANTE	page 16
3.4 NOMBRE D'ACCIDENTS DU TRAVAIL AVEC ARRET	page 16
3.5 NOMBRE D'ACCIDENTS DE TRAJET AVEC ARRET DE TRAVAIL	page 17
3.6 MONTANT TOTAL DES DEPENSES DE SECURITE	page 17
3.7 NOMBRE D'AGRESSIONS	page 17
3.8 NOMBRE DE PERSONNES FORMEES A LA SECURITE DANS L'ANNEE	page 17

CHAPITRE 4 - AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL

4.1 NOMBRE D'HEURES SUPPLEMENTAIRES	page 18
4.2 NOMBRE DE POSTES COMPORTANT UN HORAIRE DECALE ET/OU DE NUIT	page 18
4.3 NOMBRE DE POSTES DE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL	page 19
4.4 NOMBRE DE POSTES A HORAIRES VARIABLES	page 19
4.5 BUDGET AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL	page 20
4.6 CONGES EXPRIMES EN NOMBRE DE JOURS CALENDAIRES	page 20

CHAPITRE 5 - FORMATION

5.1 MONTANT LEGAL DE L'OBLIGATION DE FORMATION	page 21
5.2 MONTANT REEL DES DEPENSES DE FORMATION	page 21
5.3 NOMBRE DE STAGIAIRES	page 21
5.4 NOMBRE D'HEURES DE STAGE	page 22
5.5 NOMBRE D'HEURES DE CONGES DE FORMATION	page 22
5.6 EFFECTIFS TOTAUX DES STAGES SUIVIS PAR LES SALARIES	page 22
5.7 STAGIAIRES ECOLES	page 23
5.8 RESULTATS AUX EXAMENS BANCAIRES	page 23
5.9 NOMBRE DE COLLABORATEURS AYANT DEMANDE A BENEFICIER D'UN CONGE DE FORMATION	page 23
5.10 FORMATION PROFESSIONNELLE ALTERNEE	page 23

BILAN SOCIAL 2012**CHAPITRE 6 - RELATIONS PROFESSIONNELLES**

6.1 NOMBRE DE REUNIONS DU COMITE D'ENTREPRISE	page 24
6.2 NOMBRE DE REUNIONS DU COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL	page 24
6.3 NOMBRE DE REUNIONS DES COMMISSIONS DU COMITE D'ENTREPRISE	page 24
6.4 NOMBRE DE REUNIONS AVEC LES DELEGUES DU PERSONNEL	page 24
6.5 VOLUME GLOBAL DES CREDITS D'HEURES DE FONCTION	page 25
6.6 VOLUME GLOBAL DES JOURS DE CONGES ACCORDES POUR PARTICIPATION A DES ACTIVITES EXTERIEURES AU GROUPE	page 25
6.7 NOMBRE DE PROCEDURES ENGAGEES (instances paritaires ou judiciaires)	page 25
6.8 TAUX DE PARTICIPATION AUX ELECTIONS	page 26
6.9 NOMBRE DE JOURNEES NON TRAVAILLEES DU FAIT DE GREVE	page 26
6.10 NOMBRE D'ENTRETIENS D'EVALUATIONS	page 26

CHAPITRE 7 - AUTRES CONDITIONS DE VIE DES SALARIES ET DE LEUR FAMILLE RELEVANT DE LA RESPONSABILITE DE L'ETABLISSEMENT

7.1 MONTANT DE LA CONTRIBUTION ANNUELLE AU BUDGET DU COMITE D'ENTREPRISE	page 27
7.2 MONTANT DES SOMMES CONSACREES AUX AVANTAGES SOCIAUX	page 27
7.3 POURCENTAGE DE LA CONTRIBUTION GLOBALE DE LA BANQUE PAR RAPPORT AU TOTAL DES REMUNERATIONS	page 28
7.4 PRETS AU PERSONNEL A TAUX PREFERENTIELS	page 28

1 - EMPLOI
1.1 EFFECTIF INSCRIT "CONVENTION COLLECTIVE" ET FONCTIONNAIRES AU 31 DECEMBRE
1.1.1 "TOTAL CONVENTION COLLECTIVE" (Convention Collective de la Banque : C.C.) ET FONCTIONNAIRES

Il s'agit des techniciens et des cadres jusqu'au niveau K inclus au sens de la définition donnée par l'article 33.2 de la C.C. - (Directeur Général et Cadres "hors classification" inclus)

- travaillant à temps plein ou partiel et inscrits en fin de mois, qu'ils soient payés ou non, qu'ils soient présents ou non.

Cet effectif concerne le personnel relevant de la C.C., sous contrat à durée indéterminée ou déterminée et les fonctionnaires.

Effectif inscrit total exprimé en nombre de contrats : un collaborateur est compté pour un.

Effectif inscrit total exprimé en équivalent temps plein : un collaborateur est compté au prorata du temps contractuel de travail.

Nombre de contrats de travail

Année 2012			
	Hommes	Femmes	Total
Techniciens	402	909	1 311
Cadres	3 450	2 054	5 504
Sous Total	3 852	2 963	6 815
Fonctionnaires	26	45	71
Total	3 878	3 008	6 886

Année 2011			
	Hommes	Femmes	Total
Techniciens	445	1 032	1 477
Cadres	3 476	2 040	5 516
Sous Total	3 921	3 072	6 993
Fonctionnaires	27	48	75
Total	3 948	3 120	7 068

Année 2010			
	Hommes	Femmes	Total
Techniciens	493	1 092	1 585
Cadres	3 101	1 856	4 957
Sous Total*	3 594	2 948	6 542
Fonctionnaires	28	53	81
Total	3 622	3 001	6 623

* y compris 276 collaborateurs hors conv coll bq
(255 ex Nx Sécurities, 21 ex CEGC)

Equivalent temps plein

Année 2012			
	Hommes	Femmes	Total
Techniciens	396.81	860.98	1 257.79
Cadres	3 435.91	1 981.73	5 417.64
Sous Total	3 832.72	2 842.71	6 675.43
Fonctionnaires	25.86	43.79	69.65
Total	3 858.58	2 886.50	6 745.08

Année 2011			
	Hommes	Femmes	Total
Techniciens	440.61	978.22	1 418.83
Cadres	3 464.91	1 972.84	5 437.75
Sous Total	3 905.52	2 951.06	6 856.58
Fonctionnaires	27.00	46.51	73.51
Total	3 932.52	2 997.57	6 930.09

Année 2010			
	Hommes	Femmes	Total
Techniciens	488.11	1 037.45	1 525.56
Cadres	3 091.81	1 790.36	4 882.17
Sous Total	3 579.92	2 827.81	6 407.73
Fonctionnaires	28.00	51.37	79.37
Total	3 607.92	2 879.18	6 487.10

1 - EMPLOI
1.1.2 DONT CONTRAT A DUREE INDETERMINEE (CDI)

Il s'agit des techniciens et des cadres jusqu'au niveau K inclus au sens de la définition donnée par l'article 33.2 de la C.C. - (Directeur Général et Cadres "hors classification" inclus) - travaillant à temps plein ou partiel et inscrits en fin de mois, qu'ils soient payés ou non, qu'ils soient présents ou non.

Cet effectif ne concerne que le personnel relevant de la C.C., sous contrat à durée indéterminée, en excluant de ce fait le personnel sous contrat à durée déterminée.

Effectif inscrit total exprimé en nombre de contrats : un collaborateur est compté pour un.

Effectif inscrit total exprimé en équivalent temps plein : un collaborateur est compté au prorata du temps contractuel de travail.

Année 2012

	Hommes	Femmes	Total
Techniciens	395	898	1 293
Cadres	3 422	2 020	5 442
Total	3 817	2 918	6 735

Eq tps plein	3 798.22	2 797.91	6 596.13
---------------------	-----------------	-----------------	-----------------

Année 2011

	Hommes	Femmes	Total
Techniciens	439	1 020	1 459
Cadres	3 451	2 018	5 469
Total	3 890	3 038	6 928

Eq tps plein	3 874.52	2 917.26	6 791.78
---------------------	-----------------	-----------------	-----------------

Année 2010

	Hommes	Femmes	Total
Techniciens	486	1 083	1 569
Cadres	3 070	1 821	4 891
Total	3 556	2 904	6 460

Eq tps plein	3 541.92	2 783.81	6 325.73
---------------------	-----------------	-----------------	-----------------

1.1.3 DONT CONTRAT A DUREE DETERMINEE (CDD)

Il s'agit des techniciens et des cadres jusqu'au niveau K ("hors classification" inclus) au sens de la définition donnée par l'article 33.2 de la C.C., travaillant à temps plein ou partiel et inscrits en fin de mois, qu'ils soient payés ou non, qu'ils soient présents ou non.

Cet effectif ne concerne que le personnel relevant de la C.C., sous contrat à durée déterminée.

Effectif inscrit total exprimé en nombre de contrats : un collaborateur est compté pour un.

Effectif inscrit total exprimé en équivalent temps plein : un collaborateur est compté au prorata du temps contractuel de travail.

Année 2012

	Hommes	Femmes	Total
Techniciens	7	11	18
Cadres	28	34	62
Total	35	45	80

Eq tps plein	34.50	44.80	79.30
---------------------	--------------	--------------	--------------

Année 2011

	Hommes	Femmes	Total
Techniciens	6	12	18
Cadres	25	22	47
Total	31	34	65

Eq tps plein	31.00	33.80	64.80
---------------------	--------------	--------------	--------------

Année 2010

	Hommes	Femmes	Total
Techniciens	7	9	16
Cadres	31	35	66
Total	38	44	82

Eq tps plein	38.00	44.00	82.00
---------------------	--------------	--------------	--------------

1 - EMPLOI
1.2 EFFECTIF PERMANENT TEMPS PLEIN

Il s'agit des techniciens et des cadres jusqu'au niveau K inclus au sens de la définition donnée par l'article 33.2 de la C.C. - (Cadres "Hors classification" inclus) - travaillant à temps plein, figurant à l'effectif et payés pendant toute l'année considérée, c'est-à-dire du 1er janvier au 31 décembre de l'année.

Cet effectif concerne le personnel relevant de la C.C., sous contrat à durée indéterminée.

Année 2012

	Hommes	Femmes	Total
Techniciens	339	562	901
Cadres	3 036	1 424	4 460
Total	3 375	1 986	5 361

Année 2011

	Hommes	Femmes	Total
Techniciens	345	595	940
Cadres	2 638	1 291	3 929
Total	2 983	1 886	4 869

Année 2010

	Hommes	Femmes	Total
Techniciens	361	625	986
Cadres	2 345	1 137	3 482
Total	2 706	1 762	4 468

1.3 EFFECTIF MENSUEL MOYEN INSCRIT A CHAQUE FIN DE MOIS

Il s'agit des techniciens et des cadres jusqu'au niveau K inclus au sens de la définition donnée par l'article 33.2 de la C.C. - (Directeur Général et Cadres "hors classification" inclus)

- travaillant à temps plein ou partiel et inscrits en fin de mois, qu'ils soient payés ou non, qu'ils soient présents ou non.

Cet effectif concerne le personnel relevant de la C.C., sous contrat à durée indéterminée ou déterminée et les fonctionnaires.

Précision : L'effectif moyen de l'année de référence est la moyenne des effectifs inscrits chaque fin de mois.

Année 2012

6 985.33

Année 2011

6 879.33

Année 2010

6 433.90

1 - EMPLOI
1.4 REPARTITION PAR NATIONALITE DE L'EFFECTIF CDI INSCRIT AU 31 DECEMBRE

Il s'agit des techniciens et des cadres jusqu'au niveau K inclus au sens de la définition donnée par l'article 33.2 de la C.C. - (Directeur Général et Cadres "hors classification" inclus) - travaillant à temps plein ou partiel et inscrits en fin de mois, qu'ils soient payés ou non, qu'ils soient présents ou non.

Cet effectif concerne le personnel relevant de la C.C., sous contrat à durée indéterminée

Année 2012

	Hommes	Femmes	Total
Française	3 691	2 815	6 506
Etrangère	126	103	229
Total	3 817	2 918	6 735

Année 2011

	Hommes	Femmes	Total
Française	3 763	2 933	6 696
Etrangère	127	105	232
Total	3 890	3 038	6 928

Année 2010

	Hommes	Femmes	Total
Française	3 447	2 799	6 246
Etrangère	109	105	214
Total	3 556	2 904	6 460

1.5 REPARTITION PAR NIVEAU DE L'EFFECTIF CDI INSCRIT AU 31 DECEMBRE

Il s'agit des techniciens et des cadres jusqu'au niveau K inclus au sens de la définition donnée par l'article 33.2 de la C.C. - (Directeur Général et Cadres "hors classification" inclus) - travaillant à temps plein ou partiel et inscrits en fin de mois, qu'ils soient payés ou non, qu'ils soient présents ou non.

Cet effectif ne concerne que le personnel relevant de la C.C., sous contrat à durée indéterminée, en excluant de ce fait le personnel sous contrat à durée déterminée.

Effectif inscrit total exprimé en nombre de contrats : un collaborateur est compté pour un.

Année 2012

	Hommes	Femmes	Total
niveau A			0
niveau B	3	3	6
niveau C	7	2	9
niveau D	39	61	100
niveau E	81	197	278
niveau F	114	278	392
niveau G	151	357	508
niveau H	840	754	1 594
niveau I	1 183	641	1 824
niveau J	641	365	1 006
niveau K	362	182	544
Cadre HC	396	78	474
Total	3 817	2 918	6 735

Année 2011

	Hommes	Femmes	Total
niveau A			0
niveau B	3	3	6
niveau C	8	5	13
niveau D	48	82	130
niveau E	102	243	345
niveau F	128	334	462
niveau G	150	353	503
niveau H	909	795	1 704
niveau I	1 143	629	1 772
niveau J	632	331	963
niveau K	364	181	545
Cadre HC	403	82	485
Total	3 890	3 038	6 928

Année 2010

	Hommes	Femmes	Total
niveau A			0
niveau B	2	3	5
niveau C	10	9	19
niveau D	60	97	157
niveau E	111	274	385
niveau F	114	316	430
niveau G	166	366	532
niveau H	820	701	1 521
niveau I	855	516	1 371
niveau J	515	292	807
niveau K	335	165	500
Cadre HC	382	76	458
Total	3 370	2 815	6 185

Plus 41 non cadres et 234 cadres (ex Nx Sécurités et ex CEGC)

1 - EMPLOI
1.6 REPARTITION PAR AFFECTATION DE L'EFFECTIF CDI INSCRIT AU 31 DECEMBRE

Il s'agit des techniciens et des cadres jusqu'au niveau K inclus au sens de la définition donnée par l'article 33.2 de la C.C. - (Directeur Général et Cadres "hors classification" inclus) - travaillant à temps plein ou partiel et inscrits en fin de mois, qu'ils soient payés ou non, qu'ils soient présents ou non.

Cet effectif ne concerne que le personnel relevant de la C.C., sous contrat à durée indéterminée, en excluant de ce fait le personnel sous contrat à durée déterminée.

Effectif inscrit total exprimé en nombre de contrats : un collaborateur est compté pour un.

	Année 2012		
	Hommes	Femmes	Total
Direct° Fonctionnelles	1 738	1 142	2 880
Direction Générale	13	10	23
Activités Institutionnelles			0
Communication	13	25	38
Dir. Finance & Risques	333	329	662
Inspection Générale	48	22	70
Ressources Humaines	35	125	160
Secretariat Général	155	185	340
Syst Info Achats Logistique	1 110	396	1 506
Act. Sociales & Syndic	31	50	81
BFI	1 555	1 223	2 778
Banque Commerciale	180	166	346
Corporate Solutions	31	25	56
Dettes & Financement	166	103	269
Equity Division	274	97	371
Fixed Income & Trésorerie	250	87	337
Gestion	26	11	37
Back Office & Transverse	628	734	1 362
EPARGNE	8	5	13
Capital Investissement	8	5	13
SFS	250	415	665
SFS Paiements	24	52	76
SFS Transversaux	4	10	14
SFS Titres	222	353	575
Effectif Autres Activités	266	133	399
Expatriés	112	20	132
Absents Longue Durée	83	94	177
Personnel Détaché	43	12	55
GAPC	28	7	35
TOTAL	3 817	2 918	6 735

	Année 2011		
	Hommes	Femmes	Total
	1 720	1 152	2 872
	12	11	23
	0	0	0
	13	25	38
	328	325	653
	49	22	71
	36	126	162
	152	187	339
	1 102	406	1 508
	28	50	78
	1 577	1 224	2 801
	181	168	349
	39	33	72
	148	102	250
	274	86	360
	264	85	349
	39	16	55
	632	734	1 366
	8	4	12
	8	4	12
	270	466	736
	23	54	77
	5	10	15
	242	402	644
	315	192	507
	120	24	144
	123	139	262
	40	17	57
	32	12	44
	3 890	3 038	6 928

	Année 2010		
	Hommes	Femmes	Total
	1 485	1 076	2 561
	12	11	23
	12	13	25
	11	26	37
	282	285	567
	46	22	68
	38	134	172
	124	167	291
	937	381	1 318
	23	37	60
	1 461	1 151	2 612
Rel. Entr. & Institu	194	180	374
Cpte Propre Fin	6	1	7
Dettes & Financ.	157	101	258
Marchés de capit	498	182	680
BFI Autres	136	131	267
Opérations	470	556	1 026
	4	1	5
	4	1	5
	284	481	765
	24	54	78
	5	9	14
	255	418	673
	322	195	517
	105	15	120
	145	147	292
	39	22	61
	33	11	44
	3 556	2 904	6 460

1 - EMPLOI
1.7 PYRAMIDE DES AGES

Répartition par tranche d'âge et par sexe de l'effectif inscrit "Convention Collective" sous contrat à durée indéterminée au 31 décembre.

Année 2012

Ages	Hommes	Femmes	Total
< 20			0
20 - 24	7	7	14
25 - 29	202	171	373
30 - 34	516	374	890
35 - 39	777	550	1327
40 - 44	632	439	1071
45 - 49	593	485	1078
50 - 54	550	413	963
55 - 59	424	403	827
60 - 64	113	75	188
65 et +	3	1	4
Total	3 817	2 918	6 735

Année 2011

Ages	Hommes	Femmes	Total
< 20			0
20 - 24	12	17	29
25 - 29	270	230	500
30 - 34	559	423	982
35 - 39	788	547	1335
40 - 44	613	431	1044
45 - 49	607	496	1103
50 - 54	515	438	953
55 - 59	434	399	833
60 - 64	89	56	145
65 et +	3	1	4
Total	3 890	3 038	6 928

Année 2010

Ages	Hommes	Femmes	Total
< 20			0
20 - 24	11	11	22
25 - 29	244	219	463
30 - 34	520	417	937
35 - 39	713	526	1239
40 - 44	525	430	955
45 - 49	574	473	1047
50 - 54	504	435	939
55 - 59	412	377	789
60 - 64	51	16	67
65 et +	2		2
Total	3 556	2 904	6 460

1.8 AGE MOYEN

C'est, pour l'effectif inscrit "Convention Collective" sous contrat à durée indéterminée au 31 décembre, la moyenne des âges exprimée en années et en mois.

Année 2012

	Hommes	Femmes	Total
Techniciens	46.9	46.8	46.9
Cadres	43.5	43.1	43.4
Total	43.10	44.3	44.0

Année 2011

	Hommes	Femmes	Total
Techniciens	46.4	46.2	46.3
Cadres	42.10	42.3	42.7
Total	43.3	43.7	43.4

Année 2010

	Hommes	Femmes	Total
Techniciens	45.11	45.8	45.9
Cadres	42.10	42.0	42.6
Total	43.3	43.4	43.4

1 - EMPLOI
1.9 PYRAMIDE DES ANCIENNETES GROUPE

Répartition par tranche d'ancienneté groupe et par sexe de l'effectif inscrit "Convention Collective" sous contrat à durée indéterminée au 31 décembre.

Année 2012

Anc groupe	Hommes	Femmes	Total
0 - 5	1 068	579	1 647
6 - 10	830	599	1 429
11 - 15	830	665	1 495
16 - 20	165	139	304
21 - 25	266	259	525
26 - 30	268	265	533
31 - 35	189	183	372
> 35	201	229	430
Total	3 817	2 918	6 735

Année 2011

Anc groupe	Hommes	Femmes	Total
0 - 5	1 317	800	2 117
6 - 10	919	684	1 603
11 - 15	540	429	969
16 - 20	172	134	306
21 - 25	283	294	577
26 - 30	253	257	510
31 - 35	204	217	421
> 35	202	223	425
Total	3 890	3 038	6 928

Année 2010

Anc groupe	Hommes	Femmes	Total
0 - 5	1 204	790	1 994
6 - 10	915	716	1 631
11 - 15	336	282	618
16 - 20	205	152	357
21 - 25	266	289	555
26 - 30	228	246	474
31 - 35	255	274	529
> 35	147	155	302
Total	3 556	2 904	6 460

1.10 ANCIENNETE MOYENNE DANS LE GROUPE

C'est, pour l'effectif inscrit "Convention Collective" sous contrat à durée indéterminée au 31 décembre, la moyenne des anciennetés exprimée en années et en mois.

Année 2012

	Hommes	Femmes	Total
Techniciens	20.5	20.7	20.6
Cadres	12.9	13.10	13.2
Total	13.6	15.11	14.7

Année 2011

	Hommes	Femmes	Total
Techniciens	20.0	20.3	20.2
Cadres	12.1	13.0	12.5
Total	13.0	15.5	14.1

Année 2010

	Hommes	Femmes	Total
Techniciens	19.7	19.11	19.10
Cadres	12.4	12.8	12.6
Total	13.4	15.5	14.3

1 - EMPLOI
1.11 ENTREES

Nombre des contrats de travail ayant pris effet dans l'année et consignés au registre unique du personnel.

Cet effectif concerne le personnel relevant de la C.C., sous contrat à durée indéterminée ou déterminée et les fonctionnaires.

Année 2012			
	Hommes	Femmes	Total
création de poste	49	16	65
remplac. Définitif	22	5	27
transformat° cdd en cdi	3	3	6
mutation de filiale	17	13	30
mutation Groupe BPCE	9	5	14
transfert d'activité	24	20	44
CDD	42	56	98
TOTAL	166	118	284
Dont moins de 25 ans	14	11	25

Année 2011		
Hommes	Femmes	Total
233	110	343
87	59	146
25	17	42
39	28	67
42	20	62
81	23	104
49	58	107
556	315	871
32	40	72

Année 2010		
Hommes	Femmes	Total
96	55	151
82	66	148
15	10	25
22	26	48
19	8	27
218	96	314
62	67	129
514	328	842
38	27	65

1.12 DEPARTS

Nombre des départs dans l'année, ayant fait l'objet d'une inscription au registre unique du personnel prévu par le Code du Travail (article D.1221-23).

Cet effectif concerne le personnel relevant de la C.C., sous contrat à durée indéterminée ou déterminée et les fonctionnaires.

Année 2012			
	Hommes	Femmes	Total
fin d'essai (employé)	2	1	3
fin d'essai (employeur)	1	1	2
démission	41	29	70
invalidité		2	2
licenciement	35	12	47
Départs PACEC 1 & 2			0
rupture conventionnelle	11	10	21
prise acte rupture	1		1
mutation filiale	30	35	65
mutation vers BPCE	11	15	26
transfert d'activité	9	30	39
préretraite			0
retraite	10	5	15
retraite plan	43	42	85
fin de CDD	37	44	81
décès	5	4	9
TOTAL	236	230	466

Année 2011		
Hommes	Femmes	Total
4	4	8
8	5	13
74	57	131
1	3	4
32	10	42
6	7	13
2	3	5
16	16	32
5	2	7
1	2	3
2	5	7
22	14	36
55	66	121
2	2	4
230	196	426

Année 2010		
Hommes	Femmes	Total
1	2	3
	1	1
81	40	121
4	4	8
22	7	29
71	56	127
		0
12	24	36
5	7	12
		0
11	5	16
21	11	32
41	44	85
4	2	6
273	203	476

1 - EMPLOI
1.13 EFFECTIF INTERIMAIRES

Nombre de collaborateurs intérimaires mis à la disposition de l'établissement par les entreprises de travail temporaire telles que définies à l'article L.1251-2 du Code du Travail.

1.13.1 NOMBRE MOYEN MENSUEL DE COLLABORATEURS INTERIMAIRES

Année 2012	Année 2011	Année 2010
122.30	157.66	168.07

1.13.2 EFFECTIF INTERIMAIRES PAR MOTIF DE RECOURS

Il s'agit du nombre de jours de travail des intérimaires au cours du mois de décembre divisé par le nombre de jours ouvrés du mois.

Année 2012		Année 2011		Année 2010	
Intérimaire Remplacement	35.93	Remplacement	44.50	Remplacement	59.65
Intérimaire Surcroît de travail	73.03	Surcroît de travail	109.00	Surcroît de travail	120.65
Total	108.96	Total	153.50	Total	180.30

1.14 EFFECTIF CONTRATS EN ALTERNANCE

Nombre de bénéficiaires au mois de décembre de contrats d'apprentissage ou de contrats de professionnalisation.

Année 2012		Année 2011		Année 2010	
Contrat d'apprentissage	179	Contrat d'apprentissage	152	Contrat d'apprentissage	108
Contrat de professionnalisation	82	Contrat de professionnalisation	65	Contrat de professionnalisation	45
Total	261	Total	217	Total	153

1 - EMPLOI
1.15 EFFECTIF STAGIAIRES ECOLE

Nombre de bénéficiaires au mois de décembre d'un stage « écoles ».

Actions de formation assurées dans le cadre de conventions conclues entre l'entreprise et les établissements d'enseignement secondaire, sup. ou technique.

Année 2012	Année 2011	Année 2010
255	267	268

1.16 EFFECTIF PERSONNEL HANDICAPE

Collaborateurs dont les noms figurent sur la déclaration obligatoire prévue par l'article L.5212-5 du Code du Travail portant sur l'année considérée.

	Année 2012			Année 2011			Année 2010		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
En UB	61.04	60.14	121.18	51.23	43.17	94.40	43	32	75
Dont suite à un accident du travail	10.5			11			11		

2 - REMUNERATIONS ET CHARGES ACCESSOIRES
2.1 FRAIS DE PERSONNEL

Total de l'ensemble des charges de personnel selon le plan comptable en vigueur

(total des rémunérations du personnel, charges sociales, intéressement, participation, charges fiscales, refacturations, passif social)

Année 2012	Année 2011	Année 2010
991 714 751	951 917 352	825 793 924

2.2 TOTAL DES SALAIRES ET TRAITEMENTS

Montant total des salaires et traitements payés au personnel lié à l'établissement par un contrat de travail.

Année 2012	Année 2011	Année 2010
561 513 012	602 533 543	511 798 294

2.3 CHARGES SOCIALES
2.31 CHARGES DE RETRAITE

Montant total des cotisations de retraite à la charge de l'établissement.

Année 2012	Année 2011	Année 2010
78 857 534	73 013 091	59 907 383

2.32 AUTRES CHARGES SOCIALES

Montant total des charges supportées par l'établissement en raison des obligations législatives, réglementaires, conventionnelles ou en vertu d'accords propres à l'établissement.

Année 2012	Année 2011	Année 2010
222 953 783	213 274 904	198 786 639

2 - REMUNERATIONS ET CHARGES ACCESSOIRES
2.4 EVENTAIL DES REMUNERATIONS

Rapport entre la moyenne des rémunérations des 10 % de salariés à temps plein ayant les rémunérations les plus élevées et celle correspondant aux 10 % de salariés à temps plein ayant les rémunérations les moins élevées.

Précision : L'effectif pris en compte est l'effectif permanent temps plein défini à la rubrique 1.2.

	Année 2012	Année 2011	Année 2010
(2 décimales)	7.63	10.27	7.23

2.5 MONTANT GLOBAL EN EUROS DES 10 REMUNERATIONS LES MOINS ELEVEES

Total des rémunérations des dix agents ayant reçu les salaires les moins élevés pour un travail à temps complet (DADS 1).

Année 2012	Année 2011	Année 2010
262 954	261 521	257 376

2.6 MONTANT GLOBAL EN EUROS DES 10 REMUNERATIONS LES PLUS ELEVEES

Total des rémunérations des dix agents ayant reçu les salaires les plus élevés pour un travail à temps complet (DADS 1).

Année 2012	Année 2011	Année 2010
8 552 144	14 668 541	7 828 313

2 - REMUNERATIONS ET CHARGES ACCESSOIRES
2.7 MOYENNE DES REMUNERATIONS FIXES ANNUELLES DE BASE

Moyenne des rémunérations fixes de base de l'effectif permanent à temps plein figurant dans le chapitre "Emploi" (indicateur 1.2).

Année 2012

Niveaux	Hommes	Femmes	Total
niveau A	-	-	-
niveau B	nc	-	nc
niveau C	32 473	-	32 473
niveau D	30 713	29 265	29 964
niveau E	33 747	32 255	32 813
niveau F	34 764	35 072	34 955
niveau G	37 657	39 710	38 998
Techniciens	35 257	36 222	35 859
niveau H	47 216	44 847	46 227
niveau I	61 886	57 976	60 761
niveau J	78 473	72 445	76 599
niveau K	96 977	90 244	94 959
Hors classe	144 648	132 450	142 757
Cadres	74 006	61 890	70 137
Total	70 114	54 626	64 376

Année 2011

Niveaux	Hommes	Femmes	Total
niveau A	-	-	-
niveau B	27 309	-	27 309
niveau C	31 973	-	31 973
niveau D	30 318	28 539	29 301
niveau E	32 964	31 645	32 143
niveau F	34 438	34 678	34 592
niveau G	37 541	39 007	38 508
Techniciens	34 677	35 230	35 027
niveau H	47 611	44 550	46 303
niveau I	62 270	58 116	60 957
niveau J	78 431	71 999	76 510
niveau K	95 763	88 790	93 725
Hors classe	144 346	133 265	142 694
Cadres	74 973	61 081	70 409
Total	70 313	52 926	63 578

Année 2010

Niveaux	Hommes	Femmes	Total
niveau A	-	-	-
niveau B	nc	-	nc
niveau C	30 963	27 921	29 857
niveau D	29 251	27 795	28 419
niveau E	32 828	31 034	31 679
niveau F	33 472	34 141	33 911
niveau G	37 434	38 285	37 979
Techniciens	34 261	34 412	34 357
niveau H	46 615	43 662	45 371
niveau I	58 236	55 526	57 377
niveau J	75 974	69 628	74 045
niveau K	91 626	87 184	90 351
Hors classe	136 306	121 457	134 166
Cadres	72 507	59 204	68 163
Total	67 404	50 410	60 703

2.8 MOYENNE DES REMUNERATIONS BRUTES ANNUELLES

Moyenne des rémunérations brutes de l'effectif permanent à temps plein figurant dans le chapitre "Emploi" (indicateur 1.2).

Année 2012

Niveaux	Hommes	Femmes	Total
niveau A	-	-	-
niveau B	nc	-	nc
niveau C	32 591	-	32 591
niveau D	31 663	30 222	30 917
niveau E	35 579	33 474	34 262
niveau F	36 694	36 667	36 677
niveau G	40 046	41 333	40 886
Techniciens	37 227	37 721	37 535
niveau H	55 384	49 729	53 024
niveau I	74 937	65 523	72 228
niveau J	106 800	88 035	100 966
niveau K	139 554	115 466	132 333
Hors classe	240 509	203 627	234 790
Cadres	100 769	74 274	92 309
Total	94 386	63 930	83 104

Année 2011

Niveaux	Hommes	Femmes	Total
niveau A	-	-	-
niveau B	27 626	-	27 626
niveau C	32 442	-	32 442
niveau D	31 387	29 483	30 299
niveau E	34 650	33 031	33 642
niveau F	36 712	36 231	36 403
niveau G	39 854	40 791	40 472
Techniciens	36 674	36 792	36 749
niveau H	61 369	51 066	56 967
niveau I	81 756	67 409	77 223
niveau J	122 168	93 229	113 524
niveau K	161 032	118 937	148 729
Hors classe	289 919	212 467	278 374
Cadres	117 597	76 150	103 978
Total	108 238	63 733	90 999

Année 2010

Niveaux	Hommes	Femmes	Total
niveau A	-	-	-
niveau B	nc	-	nc
niveau C	31 843	28 867	30 761
niveau D	30 763	28 718	29 594
niveau E	34 862	32 396	33 283
niveau F	35 393	35 715	35 605
niveau G	39 878	40 172	40 066
Techniciens	36 326	35 997	36 117
niveau H	55 194	48 679	52 449
niveau I	68 235	62 250	66 336
niveau J	99 445	82 477	94 287
niveau K	124 247	106 840	119 249
Hors classe	213 323	168 700	206 894
Cadres	96 011	69 373	87 313
Total	88 048	57 534	76 015

2 - REMUNERATIONS ET CHARGES ACCESSOIRES
2.9 NOMBRE D'AUGMENTATIONS DE TRAITEMENT

Nombre de collaborateurs ayant bénéficié, dans l'année, d'une augmentation de leur salaire autre que celles décidées dans le cadre de mesures collectives.

Année 2012

	Hommes	Femmes	Total
Techniciens	159	420	579
Cadres	865	853	1 718
Total	1 024	1 273	2 297

Année 2011

	Hommes	Femmes	Total
Techniciens	197	526	723
Cadres	1 425	984	2 409
Total	1 622	1 510	3 132

Année 2010

	Hommes	Femmes	Total
Techniciens	232	581	813
Cadres	1 342	873	2 215
Total	1 574	1 454	3 028

2.10 NOMBRE D'AMELIORATIONS DE SITUATION PAR PROMOTION

Il s'agit des promotions entraînant une augmentation du salaire de base.

CHANGEMENT DE NIVEAU

Nombre de promotions résultant d'une décision de l'employeur.

Année 2012

	Hommes	Femmes	Total
Techniciens	71	150	221
Cadres	125	126	251
Total	196	276	472

Année 2011

	Hommes	Femmes	Total
Techniciens	84	174	258
Cadres	183	106	289
Total	267	280	547

Année 2010

	Hommes	Femmes	Total
Techniciens	83	171	254
Cadres	137	89	226
Total	220	260	480

DONT CHANGEMENT DE CATEGORIE

Nombre de promotions entraînant, pour les collaborateurs concernés, un changement de catégorie (de technicien à cadre).

Année 2012

Hommes	Femmes	Total
15	34	49

Année 2011

Hommes	Femmes	Total
30	55	85

Année 2010

Hommes	Femmes	Total
26	49	75

2 - REMUNERATIONS ET CHARGES ACCESSOIRES
2.11 MONTANT DE LA RESERVE ANNUELLE DE PARTICIPATION ET D'INTERESSEMENT

Montant de la réserve dégagée -ou de la provision constituée- au titre de la participation et de l'intéressement sur les résultats de l'exercice considéré.

Année 2012		Année 2011		Année 2010	
Participation	12 293 242	Participation	10 854 942	Participation	9 029 625
Intéressement	27 890 000	Intéressement	29 789 028	Intéressement	35 069 572
Total	40 183 242	Total	40 643 970	Total	44 099 197

2.12 MONTANT GLOBAL DES AVOIRS DETENUS SUR LE PES ET LE PERCO

Total en fin d'exercice des sommes, représentant le cumul des droits du personnel au titre du PES et du PERCO.

Année 2012		Année 2011		Année 2010	
PES	304 643 014	263 460 475	248 629 088		
PERCO	14 582 451	6 249 756	1 747 287		
Total	319 225 465	269 710 231	250 376 375		

2.13 MONTANT DE L'ABONDEMENT VERSE

Montant total de l'abondement versé dans l'année dans le cadre du Plan d'Epargne Entreprise et du PERCO.

Année 2012	Année 2011	Année 2010
19 032 490	15 147 837	12 642 124

3 - CONDITIONS D'HYGIENE ET DE SECURITE
3.1 NOMBRE D'EXAMENS MEDICAUX

Il s'agit, d'une part, des visites obligatoires à l'occasion de l'embauche et, d'autre part, de toutes les autres visites systématiques.

	Année 2012	Année 2011	Année 2010
Embauche	427	987	576
Surveillance systématique	3 202	3 547	4 089

3.2 EXAMENS COMPLEMENTAIRES

Cette rubrique comprend tous les autres examens de dépistage, de contrôle, de surveillance pratiqués à l'initiative ou sous la responsabilité des médecins du travail.

	Année 2012	Année 2011	Année 2010
Radio de contrôle	20	26	27
Autres examens	7 368	7 861	6 455

3.3 MONTANT TOTAL DES DEPENSES DE SANTE

Il s'agit de toutes les dépenses de fonctionnement de l'action médicale, sanitaire et sociale dans l'établissement.

Sont à exclure, pour être reportées à la rubrique 4.5, toutes les dépenses correspondant à des actions délibérées d'amélioration des conditions de travail.

	Année 2012	Année 2011	Année 2010
	1 597 279	1 510 928	1 775 985

3.4 NOMBRE D'ACCIDENTS DU TRAVAIL AVEC ARRET

Il s'agit des chiffres officiellement enregistrés par l'établissement.

	Année 2012	Année 2011	Année 2010
Nombre d'accidents	16	12	14
Nbre de journées perdues de ce fait	772	198	252

3 - CONDITIONS D'HYGIENE ET DE SECURITE
3.5 NOMBRE D'ACCIDENTS DE TRAJET AVEC ARRET DE TRAVAIL

Il s'agit des chiffres officiellement enregistrés par l'établissement.

	Année 2012	Année 2011	Année 2010
Nombre d'accidents	32	48	38
Nbre de journées perdues de ce fait	1 959	1 569	882

3.6 MONTANT TOTAL DES DEPENSES DE SECURITE

Montant des dépenses réalisées pour améliorer la sécurité des agents et des biens, en matière d'agression comme de tout autre risque.

	Année 2012	Année 2011	Année 2010
	3 293 065	2 663 281	2 149 213

3.7 NOMBRE D'AGRESSIONS

Nombre total des agressions contre les guichets ou les transports de fonds effectués par du personnel de banque.

	Année 2012	Année 2011	Année 2010
	0	0	0

3.8 NOMBRE DE PERSONNES FORMEES A LA SECURITE DANS L'ANNEE

Nombre de collaborateurs ayant suivi, dans l'année, une formation spécifique à la sécurité (incendie, agressions, ...).

	Année 2012	Année 2011	Année 2010
	4 400	4 850	5 689

4 - AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL
4.1 NOMBRE D'HEURES SUPPLEMENTAIRES

Total du temps travaillé en sus du temps de travail normal et rémunéré comme tel.

(en nombres entiers)

Année 2012		Année 2011		Année 2010	
à 125 %	8 077	à 125 %	13 159	à 125 %	17 135
à 150 %	2 529	à 150 %	3 721	à 150 %	3 986
à 200 %	8	à 200 %	1	à 200 %	60

	Année 2012			Année 2011			Année 2010		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Techniciens	1 702	1 241	2 943	2 690	2 823	5 513	3 977	4 850	8 827
Cadres	4 874	2 797	7 671	7 155	4 213	11 368	7 935	4 419	12 354
Total	6 576	4 038	10 614	9 845	7 036	16 881	11 912	9 269	21 181

4.2 NOMBRE DE POSTES COMPORTANT UN HORAIRE DECALE ET/OU DE NUIT

Nombre de postes dont les titulaires sont tenus à un horaire commençant avant l'heure normale du début du travail ou se terminant après l'heure normale de fin du travail.

	Année 2012			Année 2011			Année 2010		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Techniciens	19	1	20	20	3	23	18	3	21
Cadres	13	2	15	13	2	15	13	2	15
Total	32	3	35	33	5	38	31	5	36

4 - AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL
4.3 NOMBRE DE POSTES DE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL

Nombre de collaborateurs (CDI,CDD,Fonctionnaires) travaillant, à leur demande, selon un horaire réduit par rapport à l'horaire collectif.

Année 2012

	Hommes	Femmes	Total
Techniciens	18	241	259
Cadres	56	406	462
Fonctionnaires	1	9	10
Total	75	656	731

Année 2011

	Hommes	Femmes	Total
Techniciens	15	264	279
Cadres	50	381	431
Fonctionnaires		11	11
Total	65	656	721

Année 2010

	Hommes	Femmes	Total
Techniciens	18	269	287
Cadres	43	367	410
Fonctionnaires		12	12
Total	61	648	709

Année 2012

	Hommes	Femmes	Total
50%	13	22	35
60%	8	11	19
70%	4	11	15
80%	37	457	494
90%	13	155	168
Total	75	656	731

Année 2011

	Hommes	Femmes	Total
50%	9	20	29
60%	6	11	17
70%	4	13	17
80%	29	475	504
90%	17	137	154
Total	65	656	721

Année 2010

	Hommes	Femmes	Total
50%	7	23	30
60%	5	12	17
70%	3	10	13
80%	32	467	499
90%	14	136	150
Total	61	648	709

4.4 NOMBRE DE POSTES A HORAIRES VARIABLES

Nombre de postes dont les titulaires bénéficient d'horaires individualisés prévus par l'article L3122-23 du Code du Travail et ne sont pas soumis à la règle de l'horaire collectif.

(CDI,CDD,Fonctionnaires)

Année 2012

	Hommes	Femmes	Total
horaires décalés	32	3	35
horaire fixes	0	0	0
cadres au forfait	2 939	1 597	4 536
horaires variables	795	1 388	2 183
expatriés	112	20	132
Total	3 878	3 008	6 886

Année 2011

	Hommes	Femmes	Total
	33	5	38
	0	0	0
	2 931	1 552	4 483
	864	1 539	2 403
	120	24	144
Total	3 948	3 120	7 068

Année 2010

	Hommes	Femmes	Total
	31	5	36
	0	0	0
	2 574	1 395	3 969
	912	1 586	2 498
	105	15	120
Total	3 622	3 001	6 623

4 - AUTRES CONDITIONS DE TRAVAIL
4.5 BUDGET AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Montant des sommes consacrées à l'exécution du programme annuel des actions d'amélioration des conditions de travail, prévu par l'article L4612-16 du Code du Travail.

Année 2012	Année 2011	Année 2010
1 669 766	4 337 079	5 334 409

4.6 CONGES EXPRIMES EN NOMBRE DE JOURS CALENDAIRES

Il s'agit du nombre de jours d'absences autorisées au titre des :

- congés annuels (payés ou non), RTT, Fractionnement, CET
- congés pour événements familiaux (article 59.1 de la C.C.)
- congés de maternité, suite à maternité, et/ou parental (articles 51.1, 52.1 et 53.1 de la C.C.)
- congés de maladie (articles 54.1, 55, 56 et 57 de la C.C.)
- autres congés payés (articles 11 et 60 de la C.C.)
- autres congés non payés (articles 11 et 60 de la C.C.)

Les jours d'absence motivés par la formation professionnelle, par l'exercice d'un mandat syndical ou électif ou par la grève ne sont pas compris dans cet indicateur.

	Année 2012			Année 2011			Année 2010		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Congés annuels payés ou non	85 115	64 390	149 505	82 413	65 133	147 546	75 220	63 252	138 472
RTT	45 504	35 749	81 253	44 275	36 000	80 275	41 483	35 617	77 100
Jours de fractionnement	5 971	4 869	10 840	5 339	4 505	9 844	4 975	4 422	9 397
CET	1 587	1 633	3 220	1 303	1 498	2 801	1 984	2 498	4 482
Congés pour événements familiaux	2 156	1 295	3 451	2 119	1 163	3 282	1 835	1 328	3 163
Congés maternité à plein ou demi salaire	1 942	30 378	32 320	0	36 764	36 764	101	38 922	39 023
Congés suite à maternité, sans solde	286	11 082	11 368	1 537	8 750	10 287	1 542	6 534	8 076
Congés de maladie à plein ou demi salaire	20 381	30 114	50 495	17 402	31 159	48 561	14 971	27 195	42 166
Congés de maladie sans solde	2 949	4 333	7 282	2 476	3 861	6 337	2 370	2 631	5 001
Autre congés payés	1 127	1 787	2 914	970	1 619	2 589	886	1 601	2 487
Autre congés non payés	5 479	5 328	10 807	3 965	4 532	8 497	2 750	2 418	5 168
TOTAL	172 497	190 958	363 455	161 799	194 984	356 783	148 117	186 418	334 535

5 - FORMATION
5.1 MONTANT LEGAL DE L'OBLIGATION DE FORMATION

C'est le montant réglementaire et obligatoire que l'établissement doit consacrer à des activités de formation agréées dans le cadre des dispositions légales.

Année 2012	Année 2011	Année 2010
8 605 314	8 933 815	7 147 100

5.2 MONTANT REEL DES DEPENSES DE FORMATION

. Colonne "imputable" : Dépenses réellement effectuées et figurant dans la déclaration n°2483 à la Direction Générale des Impôts en tant que dépenses imputables eu égard à l'obligation de formation.

. Colonne "non imputable" : Dépenses de formation non prises en compte par l'administration fiscale, soit du fait de leur nature soit par dépassement du montant retenu par l'administration.

	Année 2012			Année 2011			Année 2010		
	Imputable	Non imputable	Total	Imputable	Non imputable	Total	Imputable	Non imputable	Total
MONTANT	16 824 112	771 025	17 595 137	15 468 817	712 516	16 181 333	12 089 277	171 127	12 260 404
Dépenses de fonct. des stages dans l'établ.	808 294		808 294	809 178		809 178	714 045		714 045
Centre de format. de la prof. Bancaire	40 517	21 542	62 059	16 396	7 571	23 967	77 281		77 281
Dépenses effectuées en applic. de conv.	4 579 004	193 367	4 772 371	4 033 746	193 156	4 226 902	3 177 438	86 445	3 263 883
Rémunérations versées aux stagiaires	5 770 304	556 116	6 326 420	4 980 829	511 789	5 492 618	3 212 652	84 682	3 297 334
Dépenses de transport et d'hébergement			0			0			0
Autres	5 625 993		5 625 993	5 628 668		5 628 668	4 907 861		4 907 861

5.3 NOMBRE DE STAGIAIRES

Nombre de collaborateurs, ventilé par catégorie et par sexe, ayant bénéficié d'un ou de plusieurs stages dans l'année.

	Année 2012			Année 2011			Année 2010		
	Techniciens	Cadres	Total	Techniciens	Cadres	Total	Techniciens	Cadres	Total
Hommes	335	2 781	3 116	353	2 231	2 584	500	3 170	3 670
Femmes	736	1 613	2 349	728	1 435	2 163	1 100	1 891	2 991
Total	1 071	4 394	5 465	1 081	3 666	4 747	1 600	5 061	6 661

5 - FORMATION
5.4 NOMBRE D'HEURES DE STAGE

Nombre total des heures consacrées à la formation des stagiaires mentionnés à la rubrique 5.3.

Année 2012

	techniciens	Cadres	Total
Rémunérées	19 233	89 275	108 508
Non rémunérées			0
Total	19 233	89 275	108 508

Année 2011

techniciens	Cadres	Total
17 677	77 756	95 433
		0
17 677	77 756	95 433

Année 2010

techniciens	Cadres	Total
15 682	71 283	86 965
		0
15 682	71 283	86 965

5.5 NOMBRE D'HEURES DE CONGES DE FORMATION

Durée totale des congés de formation (formulaire n° 2483 de la Direction Générale des Impôts).

Année 2012

	techniciens	Cadres	Total
Jeunes			0
Art. 5 et 6 loi fév 84			0
Autres	0	1 598	1 598

Année 2011

techniciens	Cadres	Total
		0
		0
1 155	1 679	2 834

Année 2010

techniciens	Cadres	Total
		0
		0
360	2 657	3 017

5.6 EFFECTIFS TOTAUX DES STAGES SUIVIS PAR LES SALARIES

C'est l'addition du nombre de stagiaires participant à chacun des stages organisés soit à l'intérieur de l'établissement, soit à l'extérieur, en application des conventions conclues avec des organismes extérieurs agréés. (Un stagiaire participant à plusieurs stages est compté plusieurs fois).

Année 2012

	Internes	Externes	Total
Adaptation	13 948	936	14 884
Développement	4 544	463	5 007
Total	18 492	1 399	19 891

Année 2011

Internes	Externes	Total
9 276	721	9 997
3 965	437	4 402
13 241	1 158	14 399

Année 2010

Internes	Externes	Total
13 538	4 188	17 726
226	7 958	8 184
13 764	12 146	25 910

5 - FORMATION
5.7 STAGIAIRES ECOLES

Actions de formation assurées dans le cadre de conventions conclues, entre l'établissement et des établissements d'enseignement secondaire, supérieur ou technique.

	Année 2012	Année 2011	Année 2010
nombre de bénéficiaires	907	970	878

5.8 RESULTATS AUX EXAMENS BANCAIRES

Nombre de diplômes obtenus aux examens professionnels, soit directement, soit à la suite de l'obtention des Unités de Valeurs requises.

Enseignement supérieur : I.T.B., C.E.S.B.

	Année 2012			Année 2011			Année 2010		
	Inscrits	Présentés	Succès	Inscrits	Présentés	Succès	Inscrits	Présentés	Succès
C.A.P Diplôme									
B.P Diplôme	4	2	1	2	0	0	10	7	5
BTS de banque	1	0	0						
Enseignement supérieur	14	11	3	9	1	1	9	7	5

5.9 NOMBRE DE COLLABORATEURS AYANT DEMANDE A BENEFICIER D'UN CONGE DE FORMATION

Nombre de collaborateurs remplissant les conditions requises pour l'obtention d'un congé de formation et ayant demandé, dans l'année, à en bénéficier.

	Année 2012	Année 2011	Année 2010
	2	4	8

5.10 FORMATION PROFESSIONNELLE ALTERNEE

Actions de formation destinées aux jeunes, organisées notamment dans le cadre de l'article L6324-5 du Code du Travail

(actions associant des enseignements généraux, professionnels et technologiques et l'acquisition d'un savoir-faire), ou dans le cadre des dispositions relatives aux contrats emploi-formation.

	Année 2012	Année 2011	Année 2010
nombre de bénéficiaires	405	327	215

6 - RELATIONS PROFESSIONNELLES
6.1 NOMBRE DE REUNIONS DU COMITE D'ENTREPRISE

Nombre de réunions plénières, ordinaires ou exceptionnelles dans l'année, tenues dans les établissements.

Année 2012	Année 2011	Année 2010
67	76	70

6.2 NOMBRE DE REUNIONS DU COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Nombre de réunions plénières, ordinaires ou exceptionnelles dans l'année, tenues dans les établissements.

Année 2012	Année 2011	Année 2010
52	67	51

6.3 NOMBRE DE REUNIONS DES COMMISSIONS DU COMITE D'ENTREPRISE

Nombre de réunions, dans l'établissement, de chacune des trois commissions (emploi-formation, information-aide au logement, économique) dont la constitution est obligatoire, en fonction des seuils d'effectifs, et nombre de réunions de l'ensemble des autres commissions.

	Année 2012	Année 2011	Année 2010
Commission Emploi - Formation	9	17	14
Comm. Information et aide au logement	4	7	4
Commission Economique	50	19	17
Autres commissions	43	54	49

6.4 NOMBRE DE REUNIONS AVEC LES DELEGUES DU PERSONNEL

Nombre de réunions collectives entre le chef d'établissement ou ses représentants et les délégués du personnel, conformément à l'article L.2315-8 du Code du Travail.

Année 2012	Année 2011	Année 2010
40	34	39

6 - RELATIONS PROFESSIONNELLES
6.5 VOLUME GLOBAL DES CREDITS D'HEURES DE FONCTION

Total des heures de fonction acquises à des représentants du personnel pour l'exercice réel et effectif d'un mandat (hors congés spéciaux), ventilées selon qu'elles étaient destinées à des fonctions au niveau de l'établissement ou aux niveaux régional et national.

	Année 2012	Année 2011	Année 2010
Au niveau de l'établissement	56 068	55 252	52 300
Au niveau du groupe	26 579	27 782	26 401

6.6 VOLUME GLOBAL DES JOURS DE CONGES ACCORDES POUR PARTICIPATION A DES ACTIVITES EXTERIEURES AU GROUPE

Cette rubrique comptabilise :

. Les jours d'absence, rémunérés ou non, au titre de la C.C. (articles 11 et 12) ou de dispositions légales telles que le congé de formation économique, sociale et syndicale (article L3142-7 du Code du Travail).

. Les jours d'absence dus à un mandat prud'homal.

	Année 2012	Année 2011	Année 2010
	271	252	306

6.7 NOMBRE DE PROCEDURES ENGAGEES (instances paritaires ou judiciaires)

Nombre de litiges nés entre l'établissement et un de ses salariés ayant, dans l'année, donné lieu à l'engagement d'une procédure devant une ou plusieurs instances.

	Année 2012	Année 2011	Année 2010
	16	18	15

6 - RELATIONS PROFESSIONNELLES
6.8 TAUX DE PARTICIPATION AUX ELECTIONS

C'est le rapport entre le nombre des suffrages exprimés et celui des inscrits tous collèges confondus, constaté dans l'établissement où ont eu lieu, dans le courant de l'année, des élections de délégués du personnel et au comité d'entreprise.

	Année 2012	Année 2011	Année 2010
Comité d'entreprise	60.50	-	-
Délégués du personnel	59.90	-	-

6.9 NOMBRE DE JOURNEES NON TRAVAILLEES DU FAIT DE GREVE

Il s'agit du nombre cumulé des heures d'absence pour fait de grève dans l'établissement, volontaire ou forcée, totalisées au 31 décembre de l'année et converties en nombre de jours.

	Année 2012	Année 2011	Année 2010
Nbre de jours de grève	14.7	18.3	352.5
Personnes empêchées de se rendre à leur travail	0	0	0

6.10 NOMBRE D'ENTRETIENS D'EVALUATIONS

Nombre total des entretiens d'évaluation ayant eu lieu en application de l'article 36 de la C.C. qu'ils soient périodiques ou non.

	Année 2012			Année 2011			Année 2010		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Techniciens	358	785	1 143	403	871	1 274	356	813	1 169
Cadres	3 108	1 844	4 952	2 577	1 517	4 094	2 046	1 281	3 327
Total	3 466	2 629	6 095	2 980	2 388	5 368	2 402	2 094	4 496

**7 - AUTRES CONDITIONS DE VIE DES SALARIES ET DE LEUR FAMILLE
RELEVANT DE LA RESPONSABILITE DE L'ETABLISSEMENT**

7.1 MONTANT DE LA CONTRIBUTION ANNUELLE AU BUDGET DU COMITE D'ENTREPRISE

Ensemble des sommes versées par l'établissement au comité d'entreprise, soit à titre forfaitaire pour l'année, soit au titre de certaines oeuvres sociales qu'il gère.

Année 2012	Année 2011	Année 2010
13 087 291	12 062 106	11 383 452

7.2 MONTANT DES SOMMES CONSACREES AUX AVANTAGES SOCIAUX

Cette rubrique reprend, ventilées par nature, toutes les sommes directement consacrées par l'établissement à des actions sociales non gérées par le comité d'entreprise.

En regard, figurent les dépenses de même nature effectuées par le comité d'entreprise sur son budget propre.

	Année 2012		Année 2011		Année 2010	
	par la banque	par le comité sur son budget	par la banque	par le comité sur son budget	par la banque	par le comité sur son budget
Logement	2 379 019		2 474 379		1 988 684	
Transport	3 686 483		3 535 338		3 061 572	
Restauration	10 007 781		9 605 199		9 681 222	
Sports		692 077		546 420		459 102
Loisirs		2 218 700		2 019 140		2 094 807
Vacances		5 425 911		4 952 013		4 314 820
Mutuelle d'entreprise	7 415 775		7 321 118		5 950 267	
Prévoyance	9 119 415		9 163 739		7 041 092	
Retraite supplémentaire	67 076 696		66 815 359		55 931 194	
Primes de crèche	6 049		13 451		21 036	
Autres	181 200		181 129		119 556	
TOTAL	99 872 418	8 336 688	99 109 712	7 517 573	83 794 623	6 868 729

**7 - AUTRES CONDITIONS DE VIE DES SALARIES ET DE LEUR FAMILLE
RELEVANT DE LA RESPONSABILITE DE L'ETABLISSEMENT**

7.3 POURCENTAGE DE LA CONTRIBUTION GLOBALE DE LA BANQUE PAR RAPPORT AU TOTAL DES REMUNERATIONS

Rapport du total des deux indicateurs précédents :

7.1 Montant de la contribution annuelle au budget des comités d'entreprise

7.2 Montant des sommes consacrées aux avantages sociaux : exclusivement les sommes directement consacrées par l'établissement
à celui de l'indicateur 2.2 Total des rémunérations du personnel

Année 2012	Année 2011	Année 2010
20.12%	18.45%	18.60%

7.4 PRETS AU PERSONNEL A TAUX PREFERENTIELS

Prêts au personnel accordés à des taux plus favorables que ceux consentis au client le plus favorisé.

Le premier indicateur totalise, dans l'année, les bénéficiaires et les montants des prêts qui leur ont été accordés.

Le second indicateur cumule, au 31 décembre, les bénéficiaires et les montants des prêts en cours.

Année 2012			Année 2011		Année 2010	
Dans l'année	bénéficiaires	montant	bénéficiaires	montant	bénéficiaires	montant
TOTAL	567	62 550 491	749	90 421 069	1 191	134 227 383
dont consommation	197	2 229 388	198	2 761 858	342	4 101 833
dont logement	370	60 321 103	551	87 659 211	849	130 125 550
Cumulés au 31/12	bénéficiaires	encours	bénéficiaires	encours	bénéficiaires	encours
TOTAL	2 985	281 995 347	2 735	240 828 433	2 529	177 291 053
dont consommation	803	7 567 215	799	7 771 799	843	8 352 673
dont logement	2 182	274 428 132	1 936	233 056 634	1 686	168 938 380